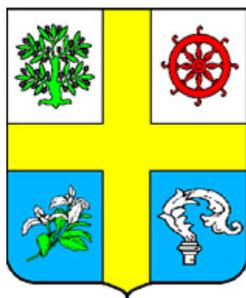


COMMUNE DE DRAP

Département des Alpes-Maritimes



PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION N°3

5

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS ET SERVITUDES D'URBANISME

PLU approuvé le 29 novembre 2012	
Prescription modification n°3 :	29 novembre 2014
Enquête publique :	
Approuvé le :	

Modifications	Déclaration de projet	Révision allégée
19 décembre 2013 21 janvier 2014	7 juin 2016 Secteur Formiga	28 mars 2017 Secteur Formiga

I. Liste des emplacements réservés d'infrastructures

N°	Destination	Bénéficiaire	Localisation	Emprise (m)
1.1	Elargissement de la voie	Commune	Chemin du Grec	6
1.2	Création de voie	Commune	Entre le chemin des Gras et le chemin vicinal de Drap au château	5
1.3	Elargissement de voie	Commune	Chemin de Ste Catherine	6
1.4	Elargissement de voie	Commune	Chemin de l'Hubac	7
1.5	Elargissement de voie	Commune	Chemin de Nice à Peillon	9
1.6	Elargissement de voie	Commune	Route du Château	6
1.7	Création de voie	Commune	La Lave	6
1.8	Création de voie	Commune	Entre la RD2204 et le Paillon	6
1.9	Création de voie	Commune	Entre la RD2204 et le Paillon	6
1.10	Création d'un cheminement piéton « Promenade du Paillon »	Commune	Berges du Paillon	4

II. Liste des emplacements réservés de superstructures

N°	Destination	Bénéficiaire	Localisation	Superficie
S.1	Création d'un parking	Commune	Chêne vert	500 m ²
S.2	Création d'un équipement scolaire	Commune	Plan du Moulin	975 m²
S.3	Création d'une salle polyvalente	Commune	Plan du Moulin	270 m²

III. Liste des servitudes d'urbanisme au titre de l'article L.151-41 1° du code de l'urbanisme (ouvrages publics)

N°	Destination	Localisation	Emprise
a	Création d'une voie de desserte routière d'une emprise de 6 mètres	Carlin	320 ml
b	Création d'un cheminement piéton d'une emprise de 3 mètres	Carlin	174 ml 80 ml
c	Création d'une aire de stationnement publique	Carlin	824 m ² 554 m ²
d	Création d'une place publique piétonne	Plan du Moulin	1 278 m²
e	Création d'une voie de desserte interne d'une emprise de 5 mètres avec aire de retournement	Plan du Moulin	702 m²
f	Création d'aires de stationnement	Plan du Moulin	253 m²

IV. Liste des servitudes d'urbanisme au titre de l'article L.151-41 4° du Code de l'urbanisme (mixité sociale)

N°	Destination	Bénéficiaire	Localisation	Superficie
A	25 % de la surface de plancher à vocation d'habitat affectée à des logements locatifs conventionnés	Commune	Plan du Moulin	10 977 m ²

N°	Localisation	ref. cadastrale	Superficie de plancher en m²	Répartition globale de l'opération
A	Plan du Moulin	Parcelles n°B2202	Environ 1 726 m ²	LLS : 25% minimum de la superficie de plancher sera affectée à des logements sociaux dont : - 40% PLUS - 30% en PLAI - 30% PLS.
B	Plan du Moulin ilot Jauffret	Parcelles n°B 320,1720,330,331,332,333,334,56,1242,344,345,346,348,1243,1242	Environ 9 188 m ²	LLS : 25% minimum de la superficie de plancher sera affectée à des logements sociaux dont : - 40% PLUS - 30% en PLAI - 30% PLS.
C	Carlin	Parcelles n° B 2322 2136, 687, 689 et 690	Environ 7862 m ²	LLS : 20% minimum de la superficie de plancher sera affectée à des logements sociaux dont : - 40% PLUS* - 30% en PLAI* - 30% PLS*